



Conseil départemental - Bas-Rhin

Dernière modification le 23 avril 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Tél : [03 88 76 67 67](tel:0388766767) (tel:0388766767)

Fax : [03 88 76 67 97](tel:0388766797) (tel:0388766797)

- [➤ Formulaire de contact](http://www.bas-rhin.fr/nous-contacter) (http://www.bas-rhin.fr/nous-contacter)

Site web : <http://www.bas-rhin.fr> (http://www.bas-rhin.fr)



Leaflet (http://leafletjs.com) | © Les contributeurs OpenStreetMap (http://openstreetmap.org) - géocodage IGN (https://www.geoportail.gouv.fr/)

Adresse

Hôtel du département
Place du Quartier-Blanc
67000 Strasbourg

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Jeudi : de 08h00 à 18h00
Le Vendredi : de 08h00 à 17h00

Adresse postale

Hôtel du département
Place du Quartier-Blanc
67964 Strasbourg Cedex 9

Pour en savoir plus

- <https://www.bas-rhin.fr/mon-departement/organigramme-et-fonctionnement> (https://www.bas-rhin.fr/mon-departement/organigramme-et-fonctionnement)

Missions

Le Conseil départemental, assemblée électorale qui administre le département, rassemble les conseillers départementaux, élus par circonscription (canton) au suffrage universel direct pour six ans dans le cadre d'un scrutin majoritaire binominal (un homme et une femme obligatoirement) à deux tours. Les principales compétences du Conseil départemental sont l'action sociale (protection de l'enfance, Revenu social de solidarité RSA), la voirie, l'éducation (gestion des collèges), la culture, le développement local, le logement, le tourisme, le financement des SDIS (sapeurs-pompiers), etc.

Responsable(s)

- **Président**
Frédéric BIERRY
- **Directrice générale des services (DGS)**

